

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 01 Juin 2018.

Étaient présents :

Mmes Goube, Haverlant, Leys, Massart, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin,
Lefebvre, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque, Godefroy,
Haesebroeck, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 01-18

DECIDE

- de confier la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de
réhabilitation des filtres à sable de l'usine d'Aire-sur-la-Lys confiée à la société
Structure et Réhabilitation (S&R) pour un montant de 65.880,00 € TTC,
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit au compte 2031 du budget
du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à
l'application de cette décision et de prendre toutes dispositions en vue de
l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des
marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).



VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Prefet, le **08 JUN 2018**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX